

## Sommaire du contenu

### Sommaire de la perspective économique

Ça ne devrait être une surprise pour personne mais le Canada est maintenant officiellement en récession après que notre production économique (PIB réel) eut chuté pendant deux semestres consécutifs.

Grâce aux mesures rapides adoptées par les gouvernements de partout dans le monde pour appuyer les banques, les marchés financiers sont maintenant stabilisés alors que les marchés boursiers ont récupéré environ le tiers de leurs pertes.

Maintenant, d'autres mesures sont requises pour offrir du soutien, des emplois et un revenu stable pour les ménages, qui sont désormais endettés à des niveaux sans précédent et sont confrontés à une insécurité d'emploi et du revenu de plus en plus oppressante.

On dénombre maintenant plus de 1,5 millions de personnes sans emploi au Canada, une augmentation de près de 400 000 depuis octobre.

Les prévisions économiques se sont stabilisées et, en moyenne, les économistes formulent les prévisions suivantes :

- Une diminution de 2,3 % de notre économie cette année suivie d'une croissance sous la moyenne de 1,9 % en 2010.
- L'inflation des prix à la consommation à l'échelle nationale s'établissant à une moyenne presque nulle cette année et à 1,6 % l'année prochaine.
- Le taux de chômage national devrait s'établir à une moyenne de 8,4 % cette année et à 8,9 % ou plus en 2010.

Le *Climat économique pour les négociations* est publié sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger ([tsanger@cupe.ca](mailto:tsanger@cupe.ca)) pour toute correction, question, suggestion ou contribution!

Le présent numéro traite des sujets suivants :

#### ***Passer de la stimulation à une reprise réelle***

Les mesures rapides prises pour gérer la crise financière ont révélé la contribution positive que pouvaient faire les gouvernements lorsqu'ils le désirent. Maintenant que le secteur financier a été sauvé, l'attention doit être portée aux autres personnes dans le reste de l'économie – autrement, tout convergera pour que nous connaissions une récupération lente et tumultueuse.

#### ***Les prévisions économiques au Canada et dans les provinces***

Les moyennes des plus récentes prévisions des principaux indicateurs économiques du Canada et des provinces.

#### ***Le problème du chômage continue de s'intensifier***

Les pertes d'emplois ont surtout été concentrés dans un petit nombre de secteurs et de régions, mais les incidences de la récession devraient ratisser large et le taux de chômage devrait augmenter dans toutes les régions.

#### ***Avantages des services publics***

Une nouvelle étude crédible montre que la valeur monétaire des avantages qu'offrent les services publics est importante et dépasse les avantages qu'offrent les réductions d'impôts pour la grande majorité des familles.

#### ***Les pensions publiques procurent une sécurité et rapportent!***

La crise financière a mis au jour les profondes lacunes dans notre système de pensions. Toute réforme doit prévoir une importante opération de consolidation du système de pensions publiques et de meilleures garanties pour les systèmes de pensions en milieu de travail.

#### ***Inflation : plus d'incertitude à l'horizon***

Dans l'ensemble, le taux d'inflation a chuté cette année, et l'incertitude à son égard n'a cessé de s'accroître pour les années à venir. L'augmentation du prix des aliments a surtout touché les ménages à plus faible revenu.

#### ***Les augmentations salariales négociées par les syndicats continuent de produire des gains***

Les augmentations salariales négociées dans les principales conventions collectives ont diminué, mais elles continuent d'être supérieures à l'inflation.

**Prochaine parution :** septembre 2009

# LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

*pour* LES NÉGOCIATIONS

## Passer de la stimulation à une reprise réelle

Les mesures économiques extraordinaires prises par les gouvernements du monde entier, notamment des taux d'intérêt à leur niveau le plus bas, des déficits record, une stimulation économique concertée et un soutien sans précédent aux banques et aux principales industries, semblent avoir eu un certain effet positif.

Les lignes de crédit consenties aux entreprises sont assouplies, les marchés boursiers ont récupéré plus du tiers de leurs pertes et la confiance des consommateurs qui avait chuté à un niveau record connaît une remontée. Le fléchissement de l'économie se poursuit et le taux de chômage continue de monter, mais la situation serait bien pire si aucune mesure n'avait été prise. Le fait que la situation ne soit pas aussi mauvaise qu'elle aurait pu, le fait que nous n'avons perdu qu'une demi-tasse et pas plus, est positif.

Cette expérience a démontré quelles énormes différences positives les gouvernements peuvent faire pour l'économie lorsqu'ils le veulent. Pendant des années, les néoconservateurs nous ont dit que les marchés privés sont plus efficaces, que les gouvernements devraient se retirer des affaires, que le déficit actif est mauvais et que nous ne pouvons pas nous permettre de dépenser quelques millions (ou milliards) pour différents programmes sociaux ou environnementaux.

Mais lorsque les entreprises et les banques font face à des problèmes découlant d'une crise économique qu'ils ont eux-mêmes créée, ces mêmes gouvernements n'ont eu aucune hésitation à éliminer tous les obstacles : en intervenant dans l'économie de façons extraordinaires et sans précédent, en fournissant des centaines de milliards de dollars d'aide et en accumulant des déficits record.

Ceci devrait à tout le moins prouver finalement la fausseté de leur argument que cela ne peut être fait, que nous n'en avons pas les moyens ou que nous ne pouvons pas canaliser le pouvoir du secteur public pour créer un changement positif.

Alors que les marchés boursiers sont en hausse, certains déclarent que la reprise économique est commencée et que plus vite nous reprendrons nos activités normales, mieux ce sera. Ceci est trop prématuré et aussi une mauvaise idée.

Manifestement, la route de la reprise économique sera lente, longue et parsemée d'embûches. Comme nous l'avons proposé plus tôt cette année, la récession aura plutôt la forme d'un W avec deux creux plutôt qu'une solide reprise. Plusieurs raisons expliquent ce fait :

- Les récessions du début des années 1980 et du début des années 1990 affichaient, et étaient causées de façon significative par des taux d'intérêt élevés. Les reprises qui ont suivies ces récessions ont été stimulées par des taux d'intérêt qui ont été réduits de moitié au cours des quelques années suivantes. Cette fois-ci, les taux d'intérêt au Canada et ailleurs sont déjà au plus bas et ne peuvent que grimper. Ceci ralentira et fera obstacle à la reprise.
- La hausse des prix des titres peuvent aider à payer des primes sur Bay Street et Wall Street, mais ils ne paient pas les factures sur Main Street. Pour ceci, nous avons besoin de plus d'emplois et des salaires plus élevés. Cependant, il y a des compressions dans ces deux domaines dans plusieurs secteurs d'activités. La dette des ménages a atteint des niveaux record au Canada. Avec moins de sécurité d'emploi et des revenus restreints, les gens épargnent plus et dépensent moins. Éventuellement, il y aura une hausse des taux d'intérêt créditeurs, ébranlant encore plus les familles.
- En dépit de profits record, des entreprises ont investi de moins en moins de titres dans l'économie canadienne au cours des dernières années. Aujourd'hui, avec des profits qui s'effritent et des consommateurs qui sont licenciés pour manque d'emploi, il n'y a que peu d'indicateurs que l'investissement des entreprises rebondira de lui-même.
- La baisse du dollar américain signifie que les Canadiens ne peuvent pas espérer une reprise solide axée sur l'exportation par des opérations gigognes sur les mesures de stimulation au sud de la frontière.
- Élever les prix des produits de base aide notre industrie primaire mais cela augmente les coûts des autres secteurs et la disparition de marchés pour les autres industries d'exportation en surcotant le dollar canadien.

Tout ceci veut dire que le secteur public doit continuer à jouer un rôle de premier plan en vue de ramener notre économie sur la bonne voie et aller de l'avant. Le travail n'est qu'à moitié fait. Les gouvernements doivent surpasser la stimulation et l'intervention en cas de crise pour mettre en place la base d'une reprise durable.

Les avantages des mesures de stimulation en infrastructures dans l'économie seront répartis sur quelques années, ce qui est positif compte tenu de la perspective. Mais pour donner des avantages durables, les mesures de stimulation en infrastructure doivent engager bien plus que le rapiéçage sur les routes, la réparation d'immeubles existant en mauvais état ou les subventions aux expansions tentaculaires des villes plus coûteuses. Il faut également améliorer notre efficacité économique et environnementale et stimuler plus d'investissements et d'avantages pour les entreprises et les particuliers.

Nous manquerons une occasion unique cruciale si nous ne dirigeons pas nos dépenses en infrastructures de manière stratégique en concentrant nos efforts sur le transport en commun, en rénovant les immeubles de façon à les rendre plus écoénergétiques et en adoptant un aménagement urbain pour que nos communautés deviennent plus écoénergétiques. De cette façon, nos mesures de stimulation n'auraient pas que des avantages économiques à court terme, mais également des avantages économiques et environnementaux durables. Si ces investissements étaient intégrés dans une stratégie économique axée sur l'avenir (comportant des approvisionnements ciblés et des politiques sur les produits fabriqués au Canada), alors des profits beaucoup plus grands seraient injectés dans nos lieux de travail et nos communautés.

Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent également renforcer les protections sociales pour les personnes qui ont perdu leur emploi ou leurs épargnes de retraite en conséquence de la crise financière. Le soutien du gouvernement ne devrait pas aller principalement aux sociétés du secteur financier qui ont causé cette crise. Ceci n'est pas important uniquement pour des motifs d'équité et de justice, mais aussi pour l'économie. Le soutien aux revenus les plus bas fournit la stimulation économique la plus forte à court terme. Cela combat également la baisse de la confiance et l'insécurité grandissante qui peuvent paralyser une économie.

L'accès aux prestations dans le cadre d'un programme d'assurance-emploi doit être grandement élargi en instituant une condition d'admissibilité uniforme de 360 heures et des niveaux de prestations élevés à 60 % des gains. Notre système de pension a désespérément besoin d'une réforme comportant des prestations plus grandes dans le cadre des régimes publics de retraite RPC/RRQ et SV et un fonds de garantie des prestations de pension de l'État plus solide (voir *Pensions publiques*, page 8). Non seulement ces mesures dirigeront l'appui vers les plus vulnérables, mais elles fourniront également des niveaux élevés de stimulation économique aux communautés locales qui en ont le plus besoin en réduisant les pressions budgétaires sur leurs administrations locales.

Un soutien est également requis pour élargir d'autres services publics. Ceci est particulièrement critique de nos jours avec une croissance des bas salaires, l'augmentation des inégalités et des niveaux d'endettement record des ménages. Non seulement les investissements dans les services publics fournissent les niveaux les plus élevés de stimulation économique et de « rendement de l'investissement », ils doublent ou triplent les niveaux au moyen des réductions d'impôt, par exemple, mais elles fournissent également des avantages très substantiels pour tous les ménages.

Comme l'a démontré une étude récente (voir *l'étude innovatrice*, page 6), la valeur monétaire des services publics qu'une famille canadienne moyenne reçoit s'élève à plus de 60 % de son revenu. Pour une personne travaillant au salaire minimum, la valeur de ces avantages peut être aussi élevée ou même plus élevée que leur revenu. Des services publics plus forts par l'entremise d'un programme d'apprentissage précoce et de soins à la petite enfance, des frais de scolarité réduits, des services de santé améliorés et de meilleurs services communautaires, par exemple, réduiraient le coût de la vie de manière très progressive et fournirait une base solide pour une reprise plus forte.

## Prévisions économiques pour le Canada

Le tableau suivant présente une moyenne des plus récentes prévisions économiques communiquées au grand public sur l'économie canadienne, fournies par les grandes banques.

Ce présent tableau présente des prévisions provenant de la banque TD, de la Banque Royale du Canada, de la Banque Scotia, de BMO Marchés des capitaux, de Marchés mondiaux CIBC inc., de la Banque nationale du Canada et de Desjardins credit union.

L'économie du Canada continue de diminuer, même si cela ne se fait pas à un rythme aussi exponentiel que plus tôt cette année. Les prévisions de la plupart des grandes banques se sont stabilisées et ne sont plus revues à la baisse aussi fréquemment qu'auparavant.

Par rapport aux indicateurs clés :

- **Activité économique** : Les prévisions de diminution du PIB réel ou de l'activité économique au Canada varient de -1,5 % jusqu'à -2,9 % cette année, pour une moyenne de -2,3 %. Il est prévu que la croissance économique sera inférieure à son niveau possible au cours de la prochaine année, les prévisions variant de 1,3 % jusqu'à 2,5 %.
- **Taux de chômage** : Les prévisions relatives au taux de chômage pour 2009 varient de 7,8 % (RBC) jusqu'à 9,0 % (banque TD); et de 8 % à 9,9 % pour 2010.
- **Inflation** : Les prévisions relatives à l'inflation des prix à la consommation à l'échelle nationale varient, pour cette année, de +0,5 % (BMO) à -0,8 % (banque TD). Pour 2010, il varie de 0,8 % jusqu'à 1,9 %.

<b>Perspectives économiques canadiennes – Moyenne des prévisionnistes du secteur privé</b>				
<i>Taux de croissance annuels (si non indiqué)</i>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>Croissance de l'économie</b>				
PIB réel	2.7%	0.5%	-2.3%	1.9%
- Dépenses de consommation	4.5%	3.0%	-1.1%	1.5%
- Investissement des entreprises	3.5%	1.4%	-10.5%	-0.1%
- Dépenses gouvernementales	3.7%	3.6%	3.4%	4.7%
<b>Marché du travail</b>				
Croissance de l'emploi	2.3%	1.5%	-1.9%	0.1%
Taux de chômage	6.0%	6.1%	8.4%	8.9%
Croissance de la productivité	0.7%	-1.0%	-0.1%	1.6%
<b>Inflation – indice des prix à la consommation</b>				
Profits des sociétés avant taxe	3.3%	6.4%	-22.4%	4.7%
Revenu personnel réel disponible	3.7%	4.2%	0.8%	2.3%
Taux d'épargne personnelle	2.7%	3.7%	6.1%	6.1%
Logement début (000s)	228	211	138	150
<b>Taux d'intérêt et de change</b>				
Court terme, 3 mois – Bons du trésor	4.15%	2.33%	0.33%	1.06%
Long terme, 10 ans – Bons	4.28%	3.61%	3.06%	3.69%
Taux de change \$ É.-U/\$ C	93.04\$	94.30\$	83.94\$	91.38\$
Moyenne consensuelle basée sur les plus récentes prévisions des différents prévisionnistes canadiens – juin 2009				

## Prévisions relatives à l'économie provinciale

Ce tableau présente une moyenne des récentes prévisions accessibles au public sur les principaux indicateurs économiques au niveau provincial.

Les moyennes sont calculées à partir des prévisions économiques provinciales fournies par la banque TD, la Banque Royale du Canada, BMO Marchés des capitaux et la Banque Scotia. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles rapportées ci-dessus parce qu'elles révisent de plus petits groupes de prévisions.

<b>Perspectives provinciales</b>									
% de croissance annuelle (sauf indication)	<b>Chômage</b>								
	<b>PIB réel</b>		<b>Emploi</b>		<b>Taux</b>		<b>Inflation</b>		
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	
Canada	- 2.2	1.9	- 2.0	0.4	8.5	9.1	- 0.2	1.3	
Terre-Neuve et Labrador	- 2.4	1.8	- 2.0	0.3	14.9	15.4	0.1	1.5	
Île-du-Prince-Édouard	- 1.4	1.3	- 2.1	0.3	12.3	12.8	- 0.2	1.3	
Nouvelle-Écosse	- 1.3	1.7	- 1.0	0.3	9.7	10.3	- 0.2	1.2	
Nouveau-Brunswick	- 1.3	1.7	- 1.2	0.3	10.3	10.8	- 0.4	1.5	
Québec	- 1.7	1.7	- 1.7	0.2	9.0	9.4	- 0.3	1.1	
Ontario	- 2.7	1.8	- 2.5	0.3	9.5	10.0	- 0.1	1.2	
Manitoba	- 0.8	1.9	- 0.7	0.3	5.7	6.2	-	1.2	
Saskatchewan	0.5	1.8	0.6	0.5	5.3	5.9	0.6	1.3	
Alberta	- 2.6	1.9	- 1.5	0.5	6.2	6.7	- 0.4	1.6	
Colombie-Britannique	- 2.0	2.3	- 2.2	0.9	7.2	7.6	- 0.1	1.9	

Basé sur des prévisions consensuelles de quatre différentes banques, en date de juin 2009.  
Les moyennes nationales sont différentes de ceux rapporté dans le tableau Perspectives canadiennes parce qu'ils incluent un plus petit groupe.



## Le problème du chômage continue de s'intensifier

Le problème du chômage continue de s'intensifier au Canada. On dénombre maintenant plus de 1,5 millions de personnes sans emploi au Canada, le nombre de personnes sans emploi le plus élevé en 15 ans, et près de 400 000 emplois de moins qu'en octobre.

Le taux de chômage national est de 8,4 %, soit son niveau le plus élevé des 11 dernières années.

En Alberta, le taux de chômage a déjà augmenté du double par rapport à son niveau plancher avant la récession. En Colombie-Britannique, le taux de chômage représente près du double du niveau plancher de 4 % auquel il s'établissait il y a deux ans.

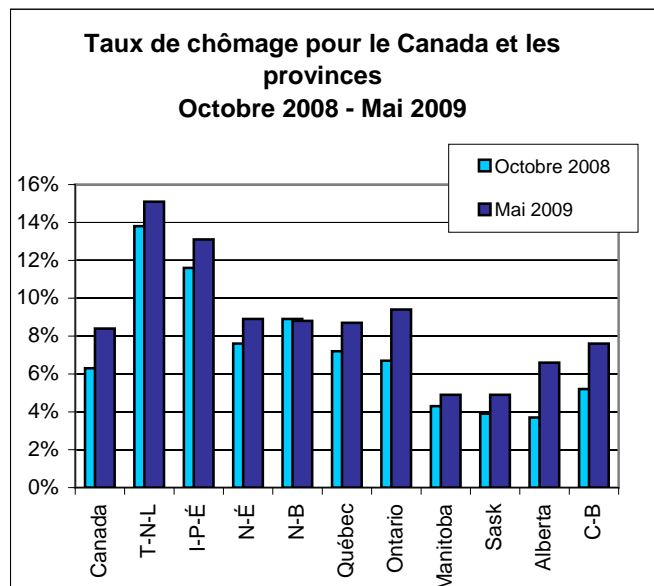
La quasi-totalité des augmentations du taux de chômage depuis octobre est constatée dans quatre provinces seulement : Ontario (+192 000 personnes sans emploi), Québec (+63 000), Alberta (+64 000) et Colombie-Britannique (+59 000). Ensemble, ces provinces représentent plus de 95 % de l'augmentation du taux de chômage.

Le Manitoba et la Saskatchewan continuent de s'en tirer relativement bien : leur taux de chômage de 4,9 % demeure le plus bas au Canada.

À ce jour, les pertes d'emploi ont touché simplement quelques secteurs de l'économie. Dans le secteur manufacturier, 186 000 emplois ont été perdus depuis octobre; dans le secteur de la construction, 110 000 ont été perdus. Ensemble, ces deux secteurs représentent 80 % des 363 000 pertes d'emploi répertoriées depuis octobre. Ces deux secteurs ont perdu près d'un emploi sur dix au cours des sept derniers mois.

C'est dans le secteur privé que la plupart des emplois ont été perdus, le nombre d'employés travaillant dans ce secteur ayant diminué de 322 000 personnes ou -2,9 % depuis octobre.

Bien qu'un moins grand nombre d'emplois ait été perdus dans le secteur public, un total de 44 000 emplois ou -1,3 % de l'emploi dans le secteur public, il est troublant de constater qu'il y a une diminution de l'emploi dans le secteur public. Il est nécessaire d'obtenir des taux d'emplois supérieurs dans le secteur public pour assurer la prestation du plus grand nombre requis par les citoyens pendant cette période de récession et pour contrebalancer le ralentissement de l'économie dans le secteur privé.



La diminution de l'emploi dans le secteur public semble toucher soit le secteur de l'administration publique (-20 000) ou les services d'éducation (-24 000).

Il est aussi troublant de constater la qualité des emplois perdus. Les employeurs abolissent les postes à temps plein plus rapidement et les remplacent par des emplois à temps partiel. Le nombre d'emplois à temps plein a chuté de 407 000 alors que le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté de 44 000.

Le taux de chômage augmente dans tous les groupes d'âges, mais les hommes, adultes et jeunes, ont connu les plus importantes pertes d'emploi : l'emploi a chuté de 5,1 % chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) ou diminué de 134 000 emplois alors que 203 000 emplois occupés par des hommes adultes (-2,6 %) ont été éliminés.

Il est prévu que le taux de chômage connaîtra une hausse au cours de la prochaine année. Les prévisionnistes des banques privées s'attendent à ce que le taux de chômage du Canada augmente jusqu'à une moyenne de 8,9 % en 2010, en hausse par rapport à une moyenne de 8,4 % cette année (voir le tableau *Perspective économique du Canada* – page 3). Certains prévisionnistes, comme ceux de la banque TD, prévoit que le taux de chômage national augmentera à un niveau supérieur à 10 % au début de 2010.

Alors que commence à se faire sentir les effets de la récession, le taux de chômage devrait s'accroître, s'intensifier dans l'ensemble des provinces, cette année ou la suivante (voir le tableau *Perspective économique des provinces* à la page 4).

## Une étude innovatrice démontre les avantages majeurs des services publics

Une étude récente quantifie les avantages qu'obtiennent les familles canadiennes grâce aux services publics. Elle montre que la grande majorité des Canadiens obtiennent une formidable valeur (ils font une « bonne affaire ») des services publics qu'ils reçoivent grâce à leurs impôts.

Cette étude innovatrice réalisée par le Centre canadien de politiques alternatives a calculé avec précision la valeur monétaire des services publics fournis par les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux. Ces services comprennent les soins de santé, l'éducation, les services de garde, les services sociaux, les pensions, l'assurance-emploi, l'aide sociale et d'autres paiements de transfert, les services municipaux, le transport, le transport en commun, les services de police, de pompiers, la protection des citoyens, la protection de l'environnement, les services communautaires, les activités culturelles et récréatives ainsi qu'une vaste gamme d'autres services publics et sociaux.

L'étude a ensuite estimé la valeur de ces avantages par type de famille et niveau de revenu par rapport aux tendances en matière de consommation et d'utilisation des services par les ménages.

Les résultats démontrent qu'une grande majorité de Canadiens profiteraient beaucoup plus des services publics qu'ils ne profitent des récentes réductions d'impôts.

La valeur des services publics que reçoit une famille canadienne touchant un revenu moyen de 66 000 \$ par année en 2006 représente 41 000 \$ supplémentaires par année, l'équivalent d'environ 63 % de leur revenu d'emploi et d'autres sources.

L'avantage moyen par personne représente environ 17 000 \$ par année. Ce montant est près du revenu annuel que touche une personne en travaillant à temps plein au salaire minimum. En d'autres termes, une personne qui travaille au salaire minimum tire autant d'avantages de ce « salaire social », la valeur des services publics par personne, qu'elle n'en tire de son revenu d'emploi.

Les services publics offrent une vaste gamme d'avantages à une grande majorité de familles. Plus des deux tiers des Canadiens vivent dans des ménages où les avantages qu'ils reçoivent des services publics représentent plus de 50 % de leur revenu privé.

Cette étude a aussi démontré que la grande majorité des familles canadiennes profiteraient plus d'une amélioration du panier de services publics que des récentes réductions d'impôts. Par exemple :

- 80 % des Canadiens auraient mieux tiré leur épingle du jeu si le gouvernement Harper avait transféré un financement équivalent aux gouvernements locaux au lieu de réduire la TPS.
- 75 % des Canadiens auraient mieux tiré leur épingle du jeu si les gouvernements provinciaux avaient investi davantage dans les soins de santé et l'éducation au lieu de réduire l'impôt sur le revenu à la fin des années 1990 et au début des années 2000.
- Près de 90 % des Canadiens tireraient mieux leur épingle du jeu si le gouvernement fédéral avait investi dans des services publics fédéraux améliorés au lieu de réduire l'impôt sur les gains en capital au début des années 2000.

En effet, ces réductions fiscales, suivies de réductions et de limites dans les services publics, ont fait office de transfert massif d'avantages et de revenus, de la grande majorité des ménages canadiens vers une petite minorité de familles à revenu plus élevé et mieux nantis.

Les ménages à revenu supérieur qui touche un revenu annuel de plus de 100 000 \$ par année obtiennent également de grands avantages des services publics, mais ceux-ci représentent une plus petite partie du revenu total du ménage.

Le type d'avantages que reçoivent les familles dépend du type de ménage : les familles avec enfants profitent plus de l'éducation, les aînés profitent davantage des soins de santé, les familles monoparentales et les parents plus âgés profitent davantage des transferts et les ménages à revenus supérieurs profitent davantage des services locaux.

Bien que ce type d'avantages varie selon le type de ménage et le niveau de revenu, la valeur moyenne globale est d'une importance notable et d'envergure semblable pour les différents ménages canadiens. Quel que soit le type de ménage, l'âge ou le niveau de revenu, ces avantages représentent entre 13 000 \$ et 25 000 \$ par année pour chaque Canadien.

La part relativement égale des avantages dont profitent les différents types de ménage met en relief l'importance de maintenir une riche mosaïque de services publics diversifiés mais universels : une mosaïque qui épouse un ensemble consolidé de valeurs nationales partagées et favorise une société plus robuste.

Même si ces chiffres sont impressionnants, ils sont conservateurs et probablement sous-estimés. L'étude a évalué les services publics en fonction de leur prix coûtant, même si dans la plupart des cas, les services publics offrent une valeur à un coût considérablement inférieur à ce qu'il serait si les services équivalents étaient offerts par le secteur privé.

Par exemple :

- Le système de santé publique du Canada offre, dans l'ensemble, de meilleurs soins de santé que le système américain à un coût considérablement inférieur.
- L'éducation publique offre une meilleure valeur à un coût inférieur par rapport au secteur privé.
- Les services communs comme les bibliothèques, les parcs, les installations de loisir, le transport en commun, les services de police, l'eau potable, les égouts, etc. peuvent être offerts de façon beaucoup plus efficace et à coûts moindres que si des services semblables sont offerts dans le secteur privé.

En outre, l'investissement dans les services publics offre des stimulants économiques beaucoup plus importants « une optimisation de l'utilisation de l'investissement » que les réductions d'impôts. Les investissements effectués dans l'infrastructure publique, la santé ou l'éducation génèrent tous entre deux et trois fois plus d'emplois qu'un investissement équivalent sous forme de réduction d'impôts sur le revenu. Les investissements dans l'éducation de la petite enfance et la garde d'enfants génèrent cinq fois plus d'emplois et offrent des stimulants économiques importants sur une base continue.



## Les pensions publiques procurent une sécurité et rapportent

Le rebondissement des marchés boursiers offre un certain soulagement par rapport aux pertes dévastatrices qui ont caractérisées les fonds de pensions des travailleurs en raison de l'écroulement du marché boursier. Cependant, ce soulagement est limité et cache d'autres problèmes. La crise financière et économique a mis au jour de profondes lacunes dans notre système de pensions. Il faudra procéder à des réformes fondamentales pour consolider la sécurité de retraite des Canadiens. Les marchés boursiers de partout dans le monde affiche des pertes moyennes de 50 % en raison de cette crise financière. La réaction rapide des gouvernements de partout dans le monde pour stimuler leurs économies et redresser leur secteur bancaire a porté fruits.

À la fin mai, la valeur des marchés boursiers mondiaux avait augmenté d'une moyenne d'environ 33 % depuis les niveaux planchers connus plus tôt cette année. Cependant, cette augmentation ne vient compenser que le tiers des pertes qu'ont connu ces investissements en raison de l'écroulement des marchés. En moyenne, les titres valent encore environ 33 % de moins que ce qu'ils valaient lorsqu'ils étaient à leur sommet.

Ce sont particulièrement les REER qui ont été touchés, les régimes de pension à prestations définies qui avaient en grande partie misé sur des investissements boursiers et spéculatifs, de même que les cotisants à des fonds de pensions en milieu de travail qui ont connu des difficultés en raison de la crise financière. En outre, ces problèmes ont été exacerbés par des taux d'intérêt et un rendement sur les obligations ou autres investissements sûrs extrêmement faibles.

Bon nombre de Canadiens ont perçu l'impact immédiat de ces pertes il y a plusieurs mois lorsqu'ils ont pris connaissance de leur relevé mensuel de REER après l'écroulement du marché boursier. Il nous a quand même fallu attendre jusqu'à tout récemment pour saisir la pleine mesure de la perte subie par les grands fonds de pension, et la situation n'est pas reluisante.

Les organisations auxquelles on a confié le soin d'investir l'argent des travailleurs dans le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec (RPC/RRQ) ont perdu plus de 60 milliards de dollars de leur investissement dans les marchés boursiers.

- L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada a perdu 23,6 milliards de dollars de son investissement, soit une perte de 18,6 % pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009.
- La Caisse de Dépôt, qui gère le Régime de pensions du Québec, a perdu 40 milliards de dollars en 2008, soit une perte de 25 %.

Jusqu'à il y a une dizaine d'années, le RPC avait été investi dans sa totalité dans des obligations gouvernementales hautement sûres. Cependant, en 1999, les gouvernements fédéral et provinciaux ont plutôt décidé d'investir ces épargnes dans le secteur privé par l'entremise d'un Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, confiants que cet investissement générerait un rendement plus élevé que les obligations gouvernementales. Le SCFP est l'une des très rares organisations ayant dénoncé cette décision.

Quel est le résultat dix ans après? Un [rendement annualisé sur dix exercices](#) de ces investissements dans le secteur privé de seulement 4,3 %, soit seulement 2 %, déductions faites de l'inflation.

Il s'agit d'un rendement considérablement inférieur au rendement annuel moyen de 5 % ou plus qu'aurait obtenu le RPC si l'investissement était demeuré dans les obligations gouvernementales. Cette différence de rendement peut sembler négligeable, mais elle vient s'ajouter à d'autres facteurs. Le RPC serait plus riche d'environ 13 milliards de dollars si les investissements n'avaient pas été privatisés. L'année dernière, il en coûtait 189 millions de dollars pour exploiter l'Office d'investissement du RPC, y compris des [millions de dollars en salaires annuels et en bonis](#) pour les hauts dirigeants. Certains des plus importants régimes de pensions en milieu de travail du secteur public affichent aussi des pertes importantes :

- Le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a perdu 19 milliards de dollars ou 18 % de sa valeur.
- Le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS) affiche une perte de 8 milliards de dollars ou 15 % de sa valeur.
- Le Régime de rentes des hôpitaux de l'Ontario (HOOPP) affiche une perte de 3,6 milliards de dollars ou de 12 % de sa valeur.

Ces pertes doivent être évaluées dans le contexte des gains importants des récentes années, alimentés par des élans du marché boursier et les investissements spéculatifs. Même s'il est peu probable que les taux de croissance élevés soutenus produisent un rendement pendant plusieurs années, ces grands régimes de pensions en milieu de travail du secteur public et les prestations définies qu'ils génèrent sont raisonnablement sûres.

Plusieurs régimes de pensions en milieu de travail du secteur public sont plus à risque. La mauvaise gestion a mis en péril un certain nombre de fonds de pensions d'importantes sociétés, y compris celles des grands de l'automobile et d'autres employeurs importants du secteur privé.

Malheureusement, certaines sociétés utilisent la crise financière pour tenter de se soustraire à leurs obligations au titre des prestations constituées ou pour obtenir d'autres concessions dans les négociations.

Certaines de ces propositions peuvent sembler inoffensives *a priori*, assouplissant les règles de financement du déficit de solvabilité des fonds, ou modifiant les hypothèses par rapport aux taux d'intérêt à venir, mais elles peuvent se traduire par une diminution du financement et de la sécurité pour les pensions des travailleurs. Il s'agit d'une voie dangereuse à emprunter, comme l'on constaté les travailleurs de GM, de Nortel et d'autres entreprises qui croyaient avoir une pension décente.

En fait, le Congrès du travail du Canada et d'autres syndicats allèguent ce qui suit :

- L'affaiblissement des règles de financement des régimes de pensions n'est pas acceptable et compromet la sécurité de retraite des travailleurs.
- Le gouvernement fédéral pourrait fournir un allègement financier temporaire, au cas par cas, aux fonds de pensions véritablement en difficulté tout comme il offre un crédit de sûreté aux banques et aux sociétés d'assurances.
- Le Canada a besoin d'un système national d'assurances des régimes de pensions tout comme celui existant aux États-Unis.

Ces mesures contribueront à venir en aide aux régimes de pensions existants à prestations définies qui sont actuellement en péril. Cependant, [moins d'un travailleur sur trois au Canada](#) a désormais accès à un régime de pensions à prestations définies en milieu de travail. Tous les autres doivent compter sur des régimes de type REER à cotisations définies, plus risqués, sur leur propre REER ou sur des investissements privés, ou sur des régimes de pensions publics comme le RPC/RRQ et les prestations versées au titre de la Sécurité de la vieillesse (SV).

Pour la première fois de notre histoire, il est possible que nous connaissions une [hausse notable](#) de l'âge de retraite moyen car de plus en plus de personnes doivent continuer de travailler parce qu'une grande partie de leurs épargnes de retraite s'est volatilisée dans la crise financière.

En outre, les femmes sont davantage exposées à l'insécurité de la retraite que les hommes parce que leur salaire moyen est inférieur et parce que leurs épargnes de retraite sont inférieures et elles doivent durer plus longtemps parce que les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes.

Cette situation creuse un [« écart de l'âge de retraite entre les sexes »](#) qu'il serait possible de combler par une amélioration des régimes de retraite à prestations définies en milieu de travail et publics.

La crise financière a démontré les énormes avantages rattachés à des régimes de pensions publics décentes auxquels peuvent se fier les Canadiens, quel que soit l'orientation des marchés boursiers. Le RPC et le RRQ, financés par les cotisants, et la SV, financée par le gouvernement fédéral, permettent de s'assurer que chacun obtient un revenu de base d'un certain niveau à la retraite.

Le problème rattaché à ces régimes de pension publics est que les prestations qu'ils offrent sont trop basses. Le RPC offre actuellement une prestation mensuelle maximale, pour une personne, de seulement 908,75 \$ (équivalent à 10 905 \$ par année). Le versement mensuel moyen au titre du RPC atteint à peine 500 \$ par mois ou 6 000 \$ par année, et bon nombre reçoivent encore moins. La Sécurité de la vieillesse offre un montant maximal de 516,96 \$ ou 6 203 \$ par année, la prestation moyenne s'établissant à 490 \$. Même à leur niveau maximal, ces prestations sont considérablement inférieures au seuil de la pauvreté.

L'augmentation des prestations versées au titre du RPC, par exemple, en les doublant afin qu'elles offrent jusqu'à 50 % de taux de remplacement du salaire moyen permettrait de s'assurer que le maximum des prestations versées correspond au moins au seuil de la pauvreté. L'augmentation des prestations versées au titre du RPC pourrait profiter à plus de 90 % des travailleurs canadiens et soulagerait aussi les régimes de pensions à prestations définies en milieu de travail qui sont intégrés au RPC.

Étant donné que le RPC est autofinancé, il faudra attendre bon nombre d'années avant d'apporter ces améliorations de manière équitable. Entre-temps, comme mesure immédiate, [le CTC](#) et le SCFP ont exhorté le gouvernement fédéral d'augmenter immédiatement de 15 % les prestations versées au titre de la SV. Cette mesure permettrait de s'assurer que tous les aînés touchent un revenu supérieur au seuil de la pauvreté.

Au lieu de régler ces problèmes, les ministres des Finances des gouvernements fédéral et provinciaux proposent maintenant d'apporter des modifications au RPC, un « rafistolage » par rapport aux changements fondamentaux qu'il conviendrait d'apporter. Ces [propositions](#) prévoient un certain nombre de changements pour qu'il soit plus facile pour les travailleurs de toucher leurs prestations au titre du RPC pendant qu'ils sont encore dans la population active. Les commentaires au sujet des changements proposés sont acceptés jusqu'au 31 juillet.

## Inflation: plus d'incertitude à l'horizon

Pour les canadiens qui se sont habitués à des taux d'inflation nationale relativement stables de près de 2 % depuis le début des années 1990, une grande part d'incertitude plane à l'horizon.

L'horizon prévisionnel du taux d'inflation sera vallonné et ponctué de reprises et retournements avant que nous puissions obtenir une vision à plus long terme de ce à quoi on peut s'attendre dans l'avenir.

La crise économique a frappé le taux d'inflation et le prix des maisons, de l'énergie et les taux d'intérêt ont chuté.

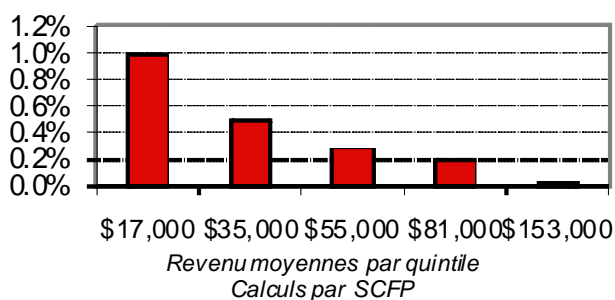
L'été dernier, avant le déferlement de la crise, le taux d'inflation annuel du Canada avait atteint 3,5 %, en partie en raison du prix élevé du pétrole et du gaz. Il a depuis connu une baisse constante, atteignant un niveau plancher de seulement 0,4 % en avril dernier.

Le taux d'inflation annuel devrait chuter encore davantage et s'établir à près de zéro pour cent, et pourrait même être légèrement négatif pour 2009 (voir le tableau *Perspectives économiques au Canada* à la page 3). Ces prévisions donnent lieu à des préoccupations à propos de la déflation et de son incidence sur l'économie, bien qu'elles se soient dissipées quelque peu depuis que les prix du gaz et d'autres produits ont augmenté.

Plus tard cette année et au cours de la prochaine année, l'inflation des prix à la consommation reprendra son élan. La plupart s'attendent à ce que le taux d'inflation du Canada se situe entre 1 % et 2 % en 2010, à une moyenne de 1,5 %. D'autres facteurs donnent aussi lieu à une incertitude pour l'avenir.

Quelques-uns se préoccupent de l'augmentation du taux d'inflation aux États-Unis et ailleurs parce que les gouvernements « monnaient leur dette » en rachetant des obligations gouvernementales. Un taux d'inflation supérieur contribuerait également à éroder la valeur réelle de la dette publique dans les années futures de sorte qu'elle deviendrait plus raisonnable.

### L'augmentation des prix à la consommation par groupe de revenu Avril 2008 à avril 2009



Il ne s'agit pas d'une préoccupation tout aussi directe au Canada, mais en raison de notre très étroite relation économique et commerciale, nous pourrions écopier d'une augmentation du taux d'inflation aux États-Unis. Une valeur plus élevée de la devise canadienne ne suffirait pas à rajuster la situation entièrement.

Il y a aussi de l'incertitude quant à ce que le gouvernement fédéral décidera de faire lorsque les accords actuels de maîtrise de l'inflation viendront à échéance en 2011.

Depuis 1991, le gouvernement fédéral a conclu des accord successifs avec la Banque du Canada pour maintenir un taux d'inflation cible à 2 %. Aujourd'hui, il déploie quantité d'efforts de recherche et de discussions en vue d'adopter un taux d'inflation cible inférieur, ou d'adopter plutôt un niveau de prix cible. S'il se dotait d'un régime ciblant le niveau des prix, le gouvernement pourrait s'efforcer de compenser, dans l'avenir, les écarts passés par rapport à son taux d'inflation cible.

Mais il ne s'agit pour l'instant que d'une discussion hautement théorique. Dans la vie de tous les jours, les Canadiens sont confrontés à des taux d'inflation très différents et à des variations du coût de la vie, selon l'endroit où ils vivent, ce qu'ils achètent et leurs revenus.

Bien entendu, les familles canadiennes ont connu des taux d'inflation très différents selon la région du pays au sein de laquelle elles se trouvent. Statistique Canada fournit des précisions sur les tendances en matière d'inflation et de prix dans différentes provinces et villes; malheureusement, il n'indique pas de quelle façon l'inflation touche les familles appartenant à différents groupes de revenus ou différents types de ménage.

Bien que les prix de certains produits comme les maisons et le carburant ait diminué, le coût des aliments n'a pas cessé d'augmenter. En avril 2009, le prix des aliments était supérieur à ce qu'il était l'année précédente, de l'ordre de 7,1 % en moyenne. Cette augmentation a particulièrement touché les familles à faible et à moyen revenu qui doivent consacrer une plus grande part de leur revenu mensuel à l'alimentation.

En fait, les estimations conservatrices montrent qu'au cours de la dernière année, l'inflation a paru beaucoup plus élevée pour les familles à plus faible revenu que pour les familles à revenu supérieur. L'inflation pour les ménages à plus faible revenu est le double de la moyenne, alors qu'elle est pratiquement nulle dans les groupes à revenu supérieur.

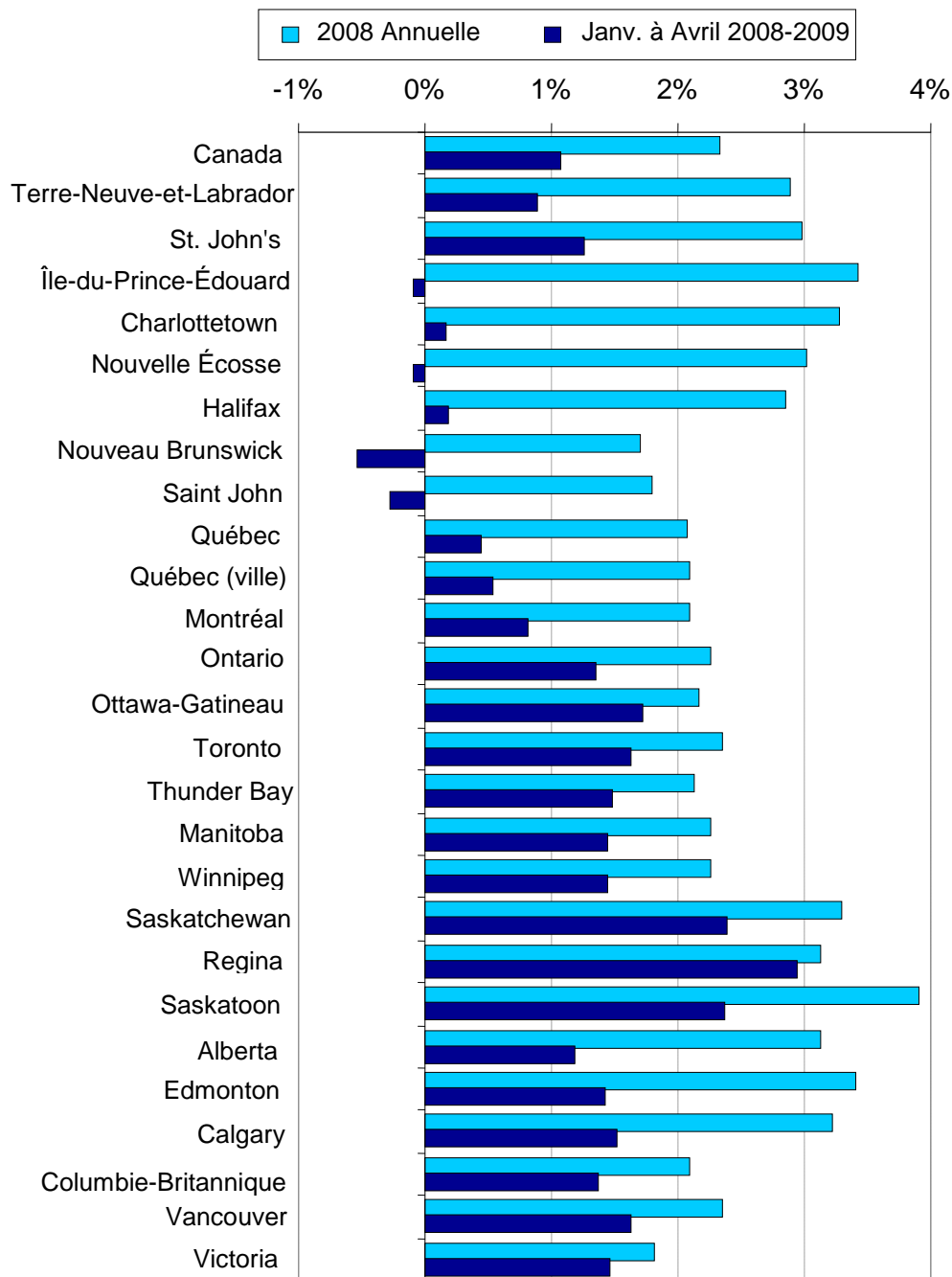
Des calculs plus précis montreraient probablement une incidence encore plus inégale par groupes de revenus parce que le prix des produits de base comme les patates, le riz et d'autres produits de première nécessité a augmenté selon un pourcentage dans les deux chiffres.

La hausse suivie d'une baisse du prix des maisons explique une grande partie des différences de prix à l'échelle régionale; cependant, ces variations ont touché le coût de vie des divers ménages de façon très différente.

Les jeunes familles ou les personnes qui ont déménagé sont les groupes qui ont particulièrement ressenti l'incidence du prix plus élevé des maisons.

Une génération démographique tout entière demeurée exclue de l'expansion du marché du logement pourrait avoir de la difficulté à accéder à la propriété pendant encore des décennies. Cette situation affectera leur coût de vie réel pendant plusieurs années sans même que cette situation ne se reflète dans le taux d'inflation, ou dans les traitements et salaires qui compensent le taux d'inflation.

### Inflation de l'IPC par province et ville



Source: Statistique Canada – tableau 326-0001



## Les augmentations salariales négociées par les syndicats continuent de produire des gains

Les augmentations salariales négociées dans les principaux règlements se butent aux aléas de l'économie, mais elles continuent de dépasser l'inflation au premier trimestre de l'année.



Même si les négociations continues des travailleurs de l'industrie de l'automobile ont capté l'attention des médias, 93 autres règlements majeurs représentant plus de 300 000 travailleurs ont été signés au cours du premier trimestre de l'année, portant les augmentations salariales de base annuelles moyennes à 2,4 % par année pendant la durée des conventions.

Cette augmentation du salaire moyen représentait le double de l'augmentation moyenne de 1,2 % des prix à la consommation enregistrée au cours du premier trimestre de l'année.

Pour la première fois depuis des années, le rajustement salarial moyen du secteur privé s'établissait à 2,8 %, supérieur à la moyenne de 2,4 % pour les travailleurs du secteur public. Cependant, le nombre de travailleurs couverts par les conventions collectives du secteur privé signés au cours de ce trimestre était relativement peu élevé et ne représentait que 5 % du nombre total. Si on inclut les grandes conventions collectives du secteur de l'automobile, il ne fait aucun doute que la moyenne des augmentations salariales du secteur privé chutera considérablement.

Près de la moitié des travailleurs couverts par les conventions collectives signées au cours du premier trimestre étaient couverts par des conventions du secteur public fédéral, où le gouvernement fédéral réglemente les augmentations salariales à une moyenne de 1,8 % par année.

Près de 60 % des travailleurs du secteur public couverts ont obtenu des augmentations entre 1 % et 1,9 %; 14 % ont obtenu des augmentations entre 2 % et 2,9 %; 16 % ont obtenu des augmentations entre 3 % et 3,9 % et 11 % des travailleurs ont obtenu des augmentations du salaire de base supérieures à 4 %.

### Augmentation par région et par secteur

Par province, les augmentations moyennes les plus importantes ont été obtenues par les travailleurs de Terre-Neuve et du Labrador (5 %) et de l'Alberta (4,4 %), alors que les travailleurs du Québec (1,6 %) et ceux relevant du gouvernement fédéral (1,8 %) ont obtenu les augmentations les plus faibles (voir le tableau à la page suivante).

Par secteur, les augmentations moyennes les plus élevées ont été obtenues par les travailleurs des services publics (4,1 %) et ceux des milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux (3,5 %).

Les travailleurs d'une variété de secteurs et de régions ont été en mesure d'obtenir des augmentations salariales décentes, notamment :

- Les professeurs à temps partiel de l'Université d'Ottawa (5,3 %/3 ans)
- ATCO Gas Edmonton et Calgary (5,1 %/2 ans)
- EMC Emergency Care Nova Scotia (5,1 %/3 ans)
- Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador (5 %/4 ans)
- Calgary Board of Education (5 %/1 an)

Au bas de la fourchette, notons les conventions suivantes :

- Multi-provinces, Syndicat des communications d'Amérique (0,6 % sur 5 ans)
- Ville de Québec (1,5 %/4 ans)
- Société de transport de Montréal (1,6 %/5 ans)
- Gouvernement du Canada et organismes (1,7 %/4 ans)
- Gouvernement de l'Ontario – SEFPO (1,9 %/4 ans)

### Autres tendances relatives au salaire

Les augmentations du salaire de base négociées dans les conventions collectives sont habituellement la base de comparaison la plus pertinente à des fins de négociation. Parallèlement, un nombre croissant de conventions collectives en Alberta mettent en corrélation les rajustements salariaux aux changements dans les revenus hebdomadaires moyens de la province, comme il est rapporté dans l'enquête mensuelle sur la rémunération de Statistique Canada.

Les tendances récentes dans cette mesure des salaires sont semblables aux rajustements salariaux globaux obtenus grâce aux conventions collectives. À l'échelle nationale, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 2,4 % en mars 2009 par rapport à l'année précédente. Les augmentations les plus élevées à l'échelle provinciale ont été aussi obtenues à Terre-Neuve et au Labrador, s'établissant à +6,4 % et en Alberta à 5,6 % en mars 2009 comparativement à l'année précédente.



Les niveaux de rémunération hebdomadaire et horaire ont également été étudiés et les résultats ont été publiés dans l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Cependant, ces chiffres sont moins fiables parce qu'il s'agit d'estimations auto-déclarées plutôt que de chiffres réels relatifs à la rémunération et parce que l'*Enquête sur la population active* est fondée aussi sur un échantillon de plus petite taille.

Les principales négociations en cours et à venir du SCFP touchent la ville de Toronto, la ville de Windsor, Air Canada, B.C. paramedics, le ministère de la Santé de Nouvelle-Écosse et le ministère de la Santé de Saskatchewan.

<b>Règlements récents du SCFP</b>	
<b>Employeur</b>	<b>Augmentation moyenne</b>
Ville de Québec	1.5
Vidéotron Québec	3.0
Université Carleton	3.0
Université de Toronto	3.2
Niagara Region Home for Seniors	2.6
Manitoba Regional Health	2.9
Capital Care Edmonton	5.0
Calgary Board of Education	5.0

Taux des règlements salariaux majeurs des négociations collectives annuels							
	2006	2007	2008	2008Q2	2008Q3	2008Q4	2009Q1
Tous	2.5	3.3	3.3	2.4	4.1	3.3	2.4
Secteur public	2.6	3.4	3.6	3.1	4.5	3.4	2.4
Secteur privé	2.2	3.2	2.6	1.7	3.0	3.0	2.8
Inflation de l'IPE	2.0	2.2	2.3	2.4	3.4	1.9	1.2

Taux des règlements salariaux par province – Règlements principaux												
	T-N	Î.-P.É	N.-É	N.-B	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.	Prov Multi	Fédéral
2006	1.7	2.7	3.2	3.0	2.0	2.5	2.6	2.1	3.4	2.5	3.8	2.3
2007	1.6	2.8	3.0	2.5	3.2	3.0	3.0	4.1	4.9	3.0	4.0	2.9
2008	5.0	3.0	3.4	2.7	2.4	2.5	3.5	5.2	4.8	2.7	-	2.9
IPE 2008	2.9	3.4	3.0	1.7	2.1	2.3	2.3	3.3	3.1	2.1	-	2.5
2008Q3	-	3.0	4.7	3.7	2.8	2.9	3.4	6.2	5.3	2.6	-	3.3
2008Q4	5.0	-	-	3.7	2.5	3.0	1.8	3.5	5.0	2.5	-	2.7
2009Q1	5.0	3.6	3.0	-	1.6	2.5	2.8	-	4.4	-	-	1.8

Taux des règlements salariaux par industries – Règlements principaux						
Industrie	2006	2007	2008	2008Q2	2008Q3	2008Q4
Primaire	4.7	4.3	3.4	-	3.2	2.5
Services publics	3.8	2.2	2.1	3.5	-	4.1
Construction	3.3	5.8	-	4.7	-	-
Fabrication	2.5	1.5	1.1	3.1	1.8	2.9
Commerce de gros et de détail	2.4	2.9	1.7	2.5	3.4	1.9
Transport	2.7	3.1	2.9	3.2	2.9	1.8
Information et culture	3.0	2.0	2.1	1.6	2.0	1.9
Finance et services professionnels	3.5	2.8	2.9	-	2.9	1.7
Éducation, santé et services sociaux	3.5	3.9	3.8	4.7	3.5	3.5
Loisirs et hôtellerie	3.3	1.9	1.2	2.3	3.2	2.5
Administration publique	3.5	2.7	3.3	3.0	3.4	2.0

Source: Ressources humaines et Développement des compétences Canada, principaux règlements salariaux, [les plus récentes données en date du 1<sup>er</sup> juin 2009] [http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage\\_adj.shtml](http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage_adj.shtml); L'indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001)